

POUR QUE TOUS LES JEUNES DU QUÉBEC RÉUSSISSENT À L'ÉCOLE ET DANS LA VIE

Mémoire présenté par la Fondation Lucie et André Chagnon dans le cadre de la Consultation publique sur le renouvellement de la *Politique québécoise de la jeunesse* du gouvernement du Québec

1^{er} octobre 2015



Table des matières

RÉSUMÉ	3
1 La Fondation Lucie et André Chagnon	4
1.1 Mission et approche.....	4
1.2 La Fondation et les axes d'intervention proposés	4
1.2.1 Axe I : de saines habitudes de vie.....	4
1.2.2 Axe II : un milieu favorable à la persévérance et à la réussite scolaires	5
1.2.3 Axe III : des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir	8
1.2.4 Axe IV : une citoyenneté active et plurielle.....	8
2 Notre perspective.....	9
2.1 L'importance d'agir tôt	9
2.1.1 Les habitudes de vie s'acquièrent dès la petite enfance.....	9
2.1.2 Le quart des enfants qui fréquentent la maternelle au Québec est considéré comme vulnérable	10
2.2 Agir ensemble, à tous les paliers.....	10
2.2.1 L'implication des municipalités	10
2.2.2 L'implication du monde économique.....	11
2.3 Un environnement favorable à la persévérance et à la réussite scolaires	11
2.3.1 Valoriser et accompagner les parents tout au long du développement de leurs enfants (0-20 ans)	12
2.3.2 Créer des conditions favorables à l'apprentissage des jeunes.....	12
2.3.3 L'enjeu de l'immigration.....	12
2.4 Donner une voix aux jeunes ayant des parcours différenciés	13
2.5 Impliquer les jeunes	14
3 Recommandations	14

RÉSUMÉ

La mission de la Fondation Lucie et André Chagnon (la Fondation) est de prévenir la pauvreté en misant sur la réussite éducative des jeunes au Québec. Depuis 15 ans, elle soutient de nombreux projets en lien avec les quatre axes mis de l'avant dans le *Document de consultation de la Politique québécoise de la jeunesse* du gouvernement du Québec (le Gouvernement). Dans le cadre de ses activités, elle travaille de concert avec de nombreux partenaires partout au Québec qui côtoient les jeunes et les connaissent. Ce mémoire répond, en grande partie, aux questions de la consultation, mais entend également ouvrir la réflexion à d'autres considérations et proposer une série de recommandations qui se veulent constructives et tournées vers l'action.

Principalement, dans un souci de cohérence et d'optimisation des décisions qui seront prises et des politiques qui seront menées, dont celle de la jeunesse, la Fondation souhaite que le Gouvernement :

- tienne compte de l'importance d'agir en amont, bien avant qu'un jeune atteigne l'âge de 15 ans, car c'est souvent dès le plus jeune âge que les saines habitudes de vie s'acquièrent, que certaines habiletés (cognitives, sociales...) se développent et qu'un enfant peut atteindre plus facilement son plein potentiel;
- se dote d'une vision globale du développement des jeunes, de leur naissance à l'âge adulte, pour ne pas juxtaposer les politiques, mais bien les inscrire dans la continuité, voire la complémentarité. Tout en s'inscrivant dans la durée, ces politiques doivent notamment mettre l'accent sur l'importance d'agir tôt, les périodes de transition, les habitudes de vie, la réussite scolaire et éducative. Réellement intégrées, elles pourront alors compléter efficacement les mesures et les programmes déjà existants et relatifs :
 - au *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale*;
 - à la famille;
 - à la petite enfance et à l'éducation;
 - aux municipalités.
- mette sur pied des initiatives pensées « pour et par » les jeunes afin que ces derniers s'impliquent davantage dans la gouvernance des projets qui les concernent. Il ne suffit pas d'élaborer des initiatives pour les jeunes, mais bien de les impliquer dans la démarche, le but étant de les inclure malgré les difficultés et les défis que certains ont à relever. Quel que soit le milieu d'où ils viennent, les jeunes ont un rôle à part entière à jouer dans la vie démocratique.
- maintienne les investissements liés à la production, au partage et à la diffusion de données, et à la documentation populationnelle servant notamment à outiller les acteurs locaux et régionaux dans le développement de programmes, de mesures et d'actions auprès de leur population.

Comme elle le fait depuis 15 ans, et sans vouloir se substituer à l'État, la Fondation Chagnon entend continuer à mener à bien sa mission à travers le Québec – au niveau local, régional et national – en collaborant avec des organismes, des institutions, des éducateurs, des intervenants, des parents et des décideurs, afin que tous les jeunes réussissent à l'école et dans la vie et puissent participer pleinement à l'essor de notre société.

La Fondation Lucie et André Chagnon tient à saluer l'initiative du Gouvernement du Québec (le Gouvernement) d'ouvrir un dialogue avec les organisations impliquées dans le développement de la jeunesse québécoise.

La Fondation Lucie et André Chagnon est très heureuse de participer à cette consultation. Par sa mission, les actions qu'elle soutient, son expertise cumulée depuis 15 ans et à titre d'organisme philanthropique, elle entend contribuer aux débats, aux réflexions qui s'en dégagent et se faire le témoin de ce qu'elle constate sur le terrain ou au contact de ses partenaires.

Nous avons choisi de commenter la *Politique jeunesse* par le dépôt de ce mémoire qui répond, en grande partie, aux questions de la consultation, mais qui entend également ouvrir la réflexion à d'autres considérations nous paraissant importantes, et proposer une série de recommandations qui se veulent constructives et tournées vers l'action.

1 La Fondation Lucie et André Chagnon

1.1 Mission et approche

La [Fondation Lucie et André Chagnon](http://www.fondationchagnon.org)¹ (la Fondation) a pour mission de prévenir la pauvreté en misant sur le développement des enfants et leur réussite éducative. Elle part du principe qu'un jeune épanoui tant d'un point de vue physique, qu'intellectuel, affectif et social aura la chance d'obtenir un meilleur emploi, de jouir d'une meilleure santé et de mieux participer à l'essor de notre société.

Pour mener à bien sa mission, elle soutient la mobilisation des acteurs locaux pour que ces derniers créent des environnements familiaux, éducatifs et communautaires favorables, particulièrement en milieux défavorisés. De plus, la Fondation soutient des projets de sensibilisation et d'information à l'intention des parents et de l'ensemble de la société québécoise.

1.2 La Fondation et les axes d'intervention proposés

Depuis le début de ses activités en 2000, en plus des trois partenariats (Québec en Forme, Avenir d'enfants et Réunir Réussir) qu'elle a mis sur pied avec le Gouvernement du Québec, la Fondation a mené ou soutenu sur plusieurs années 155 projets et initiatives qui rejoignent les différents axes proposés.

1.2.1 Axe I : de saines habitudes de vie

Nous sommes heureux de constater que la question des saines habitudes de vie fait maintenant partie du discours public, comme en témoigne son apparition parmi les axes évoqués pour la prochaine *Politique jeunesse*. Tous les thèmes suggérés sont pertinents. Nous sommes conscients que les saines habitudes de vie revêtent plusieurs aspects, notamment la santé

¹ www.fondationchagnon.org

mentale et les comportements à risque. Toutefois, dans le cadre de ses activités, la Fondation s'est principalement concentrée sur les habitudes alimentaires et sur l'activité physique.

1.2.1.1 Québec en Forme

Québec en Forme² a été créé dans le but de favoriser l'adoption et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes Québécois de la naissance à 17 ans, et considère ces deux habitudes de vie comme étant des éléments essentiels à leur plein développement et à leur réussite éducative³. L'organisme est le fruit d'un partenariat entre le Gouvernement et la Fondation. Fondé en 2002, il gère, depuis 2007, une contribution de plus de 400 millions de dollars sur une période de 10 ans.

Québec en Forme accompagne et soutient, partout au Québec, des communautés mobilisées et des organismes promoteurs de projets qui mettent en place toutes les conditions nécessaires afin qu'il soit agréable et facile pour les jeunes, particulièrement ceux issus de milieux défavorisés, de bouger plus et de manger mieux au quotidien.

En 2015, Québec en Forme c'est :

- ✓ 163 communautés locales qui se mobilisent au sein de regroupements locaux de partenaires dans toutes les régions du Québec ;
- ✓ Plus de 61 projets régionaux et ;
- ✓ 42 organismes nationaux.

1.2.1.2 Relations interpersonnelles harmonieuses

D'autre part, concernant les relations interpersonnelles harmonieuses, la Fondation mène, en 2014-2016, dans une approche de sensibilisation sa campagne sociétale *Naitre et grandir* sur le sujet des habiletés sociales chez les tout-petits.⁴

1.2.2 Axe II : un milieu favorable à la persévérance et à la réussite scolaires

Dans le cadre d'un partenariat avec le Gouvernement, la Fondation a également contribué, en 2009, à la mise sur pied de deux autres organismes qui contribuent, chacun dans leur champ d'action, à la persévérance et à la réussite scolaire des jeunes.

1.2.2.1 Avenir d'enfants

Avenir d'enfants⁵ vise à ce que chaque enfant arrive à l'école prêt à entreprendre avec succès son cheminement scolaire. Il accompagne 131 communautés locales à travers tout le Québec. Dans ces communautés, des regroupements de partenaires en petite enfance, composés de

² <http://www.quebecenforme.org/>

³ Voir fiche de R² portant sur les saines habitudes de vie et leur rôle en ce qui a trait à la persévérance scolaire <http://www.reunirreussir.org/media/10064/4-alimentation-et-activites-physiques.pdf>

⁴ Voir le dossier sur les habiletés sociales dans le site internet de Naitre et grandir. <http://naitreetgrandir.com/fr/dossier/habilete-sociale/>

⁵ <http://www.avenirdenfants.org/>

milliers d'organismes, planifient, réalisent et évaluent des plans d'action visant le développement global des tout-petits et le bien-être des familles de leur territoire. Avenir d'enfants met aussi en œuvre des projets innovants régionaux et nationaux et veille à partager les résultats de tous ces apprentissages. L'organisme à but non lucratif gère une contribution de plus de 400 millions de dollars sur une période de 10 ans.

En 2015, Avenir d'enfants c'est :

- ✓ 131 regroupements locaux de partenaires et 12 instances régionales dans 16 régions du Québec ;
- ✓ 29 communautés des Premières Nations visées par un partenariat avec la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) ;
- ✓ 24 projets menés en partenariats.

1.2.2.2 Réunir Réussir

Réunir Réussir (R²) a cessé ses activités le 30 septembre 2015 au terme de son entente, et après six ans d'activités. L'organisme à but non lucratif a été créé en 2009 à la suite d'une entente de partenariat entre la Fondation Lucie et André Chagnon et le Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec. R² a misé particulièrement sur la mobilisation des Instances régionales de concertation (IRC) et des communautés locales pour l'établissement de conditions gagnantes permettant d'influencer positivement le taux de diplomation. Grâce à un fonds d'investissement de 50 millions de dollars cofinancé à parts égales, R² a été en mesure d'appuyer financièrement des centaines d'actions sur le terrain touchant quelques centaines de milliers de jeunes de 20 ans ou moins partout au Québec.

Le partenariat entre Réunir Réussir et les instances régionales de concertation (IRC) sur la persévérance scolaire et la réussite éducative aura généré :

- ✓ Une force multisectorielle de plus de 3 400 partenaires régionaux-locaux ;
- ✓ Près de 2 000 actions soutenues partout au Québec ;
- ✓ Des résultats concrets au bénéfice des jeunes de 3 à 20 ans et de leurs parents.

1.2.2.3 D'autres initiatives en éducation

Depuis les dernières années, la Fondation contribue aussi à plusieurs autres initiatives en matière d'éducation :

- ✓ Elle est membre du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec;
- ✓ Elle a participé aux *Grandes rencontres sur la persévérance scolaire* (GRPS) en 2013 et a coordonné, en marge de l'événement, l'élaboration du document *Poursuivons*⁶ dans lequel un groupe de 19 experts et acteurs chevronnés – issus de domaines très

⁶ <http://www.fondationchagnon.org/fr/medias-et-publications/publications-des-partenaires/2013/poursuivons.aspx>

- différents (éducation, syndical, communautaires, universitaires) – ont pu déterminer collectivement les orientations prioritaires que nous devrions adopter en matière de persévérance scolaire;
- ✓ Dans le cadre de son approche complémentaire qui vise à sensibiliser la société à divers enjeux, la Fondation a mené, en marge des GRPS, un [sondage sur la valorisation de l'éducation et de la persévérance scolaire au Québec](#)⁷. On y apprenait notamment que 82 % des Québécois étaient préoccupés par le décrochage scolaire des jeunes au secondaire et que 38 % des parents d'enfants de moins de 17 ans craignaient que leur enfant abandonne ses études secondaires;
 - ✓ En partenariat avec l'Association des directions générales des commissions scolaires (ADIGECS), la Fondation a mis sur pied un projet visant à développer le leadership et l'expertise pédagogique des directions d'école et des commissions scolaires afin de contribuer à renforcer les apprentissages scolaires des jeunes Québécois;
 - ✓ Elle a contribué à la traduction en français de *Motion Leadership, the skinny on becoming change savvy*, un livre de Michael Fullan, l'un des plus grands spécialistes en matière de leadership en éducation. Le livre a, par la suite, été distribué dans les deux langues à travers le réseau des Commissions scolaires au Québec;
 - ✓ Elle a financé la Chaire de recherche de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke avec l'Université de Sherbrooke;
 - ✓ Elle a contribué au financement de projets tels que [Bien dans mes baskets](#)⁸ et [CartoJeunes](#)⁹;
 - ✓ Elle a contribué, dans le cadre des 27^e Entretiens Jacques Cartier, à un colloque international sur la persévérance scolaire réunissant quelque 150 décideurs et gestionnaires du monde de l'éducation provenant de la France et du Canada;
 - ✓ Un des membres de la direction de la Fondation est aussi membre du Conseil supérieur de l'éducation.
 - ✓ Enfin, elle a publié un rapport, intitulé [« La scolarisation des jeunes Québécois issus de l'immigration: un diagnostic »](#)¹⁰, afin de mieux comprendre les enjeux auxquels sont confrontés les jeunes issus de l'immigration qui composent aujourd'hui plus de 20 % des élèves québécois. Elle croit que cette meilleure compréhension est nécessaire pour diriger ses actions et celles d'autres intervenants du milieu de la réussite éducative, particulièrement dans les milieux défavorisés de l'Île de Montréal.

⁷ <http://www.fondationchagnon.org/fr/medias-et-publications/publications-de-la-fondation/2013/sondage-valorisation-de-leducation.aspx>

⁸ <http://www.fondationchagnon.org/fr/que-faisons-nous/projets/projets-terminees/bien-dans-mes-baskets.aspx>

⁹ <http://www.cartojeunes.ca/>

¹⁰ http://www.fondationchagnon.org/media/107917/rapport_recherche_diagnostic_enfants_issus_immigration_versi_on_finale.pdf

1.2.3 Axe III : des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir

La Fondation considère que des jeunes pleinement épanouis – tant d’un point de vue physique, qu’intellectuel, affectif et social – auront plus de facilité à intégrer le marché de l’emploi et pourront ainsi contribuer davantage à l’essor de leur région.

Dans le but de favoriser la réussite éducative des jeunes, la création de conditions favorables¹¹ à leur apprentissage et l’adoption de mesures favorisant la conciliation études-travail nécessitent la mobilisation des employeurs et des gens d’affaires. En ce sens, il nous apparaît important d’accentuer leurs liens avec les acteurs en développement social et en développement économique.

Grâce au partenariat Réunir Réussir (R²), bon nombre d’actions et de projets ont été soutenus notamment en conciliation études-travail qui est, rappelons-le, un des déterminants de la persévérance scolaire. Les employeurs qui embauchent des étudiants ont un rôle primordial à jouer à ce sujet. Afin de les sensibiliser à cette réalité, grâce au soutien financier de R², les Instances régionales de concertation ont notamment développé dans la plupart des régions du Québec des [programmes et des campagnes de sensibilisation](#)¹² à la conciliation études-travail.

1.2.4 Axe IV : une citoyenneté active et plurielle

Dans le but de donner la parole à ceux qui n’ont pas forcément la possibilité ou les moyens de s’exprimer, la Fondation a contribué à différentes initiatives favorisant l’action citoyenne. Parmi ces initiatives, mentionnons :

1.2.4.1 *Le Rendez-vous stratégique sur les inégalités sociales*

La Fondation a collaboré au [Rendez-vous stratégique sur les inégalités sociales](#)¹³ lancé en 2013 par l’Institut du nouveau monde (INM). Dans un contexte où les inégalités sociales s’accroissent et provoquent l’indignation des populations, l’INM a voulu savoir quels étaient les choix sociaux du Québec. Il a mis sur pied une vaste démarche délibérative, le *Rendez-vous stratégique sur les inégalités sociales* visant à faire émerger une volonté sociale claire en matière d’inégalités sociales.

1.2.4.2 *Le projet AVEC du Collectif pour un Québec sans pauvreté*

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est un regroupement d’organisations nationales et de collectifs régionaux qui s’efforce de faire de la lutte contre la pauvreté une priorité sociale et gouvernementale, au-delà de toute partisanerie politique. À la fois mouvement et espace citoyen, il rassemble plusieurs acteurs sociaux. Le projet AVEC vise à associer les personnes en situation de pauvreté, et les associations qui les représentent, à la conception, à la mise en œuvre et à l’évaluation des mesures qui les concernent. Il a également pour objectif de

¹¹ Ces conditions favorables figurent au nombre des orientations prioritaires mentionnées dans le document [Poursuivons](#).

¹² www.perseverancescolaire.com/travail-etude/

¹³ <http://inm.qc.ca/blog/inegalites/>

permettre aux personnes en situation de pauvreté de faire l'expérience de leur pouvoir citoyen et de le développer grâce à l'organisation de divers événements (Forum citoyen, Agora citoyenne, déjeuners avec les parlementaires et Carrefours de savoirs).

2 Notre perspective

Il est spécifié dans le document de consultation que « la *Politique québécoise de la jeunesse* s'inscrira harmonieusement avec le fonctionnement actuel des ministères, organismes et institutions qui offrent des services aux jeunes et qu'elle prétendra à soutenir et à guider l'appareil gouvernemental dans le développement et l'évaluation de ces services ».

Étant donné que l'ensemble des ministères est concerné, nous aimerions insister sur le fait que, même si la *Politique jeunesse* s'adresse aux 15-29 ans, il est primordial d'avoir une vision globale du développement des jeunes, de leur naissance à l'âge adulte, pour ne pas juxtaposer les politiques, mais bien les inscrire dans la continuité, voire la complémentarité, afin de leur assurer une meilleure efficacité et cohérence.

Nous aimerions, dans le cadre de ce mémoire, mettre l'accent sur quelques aspects dont certains concernent tous les axes.

2.1 L'importance d'agir tôt

Pour mener à bien sa mission de prévenir la pauvreté par la réussite éducative, la Fondation entend accompagner les jeunes jusqu'à l'âge adulte, tout au long de leur parcours et à travers différentes étapes telles que l'entrée à l'école ou d'autres périodes de transition.

2.1.1 Les habitudes de vie s'acquièrent dès la petite enfance

Nous savons que les comportements et les habitudes de vie, qu'ils soient bons ou mauvais, s'acquièrent dès la petite enfance, au sein de la famille et des milieux fréquentés par les jeunes. Notre préoccupation étant d'agir en prévention, nous croyons qu'un travail doit être fait en amont, pendant l'enfance et l'adolescence, pour préparer les jeunes à la vie adulte, leur assurer un développement optimal et leur permettre de faire les bons choix. Ce travail exige une collaboration étroite entre les intervenants des secteurs de la santé, de l'éducation et de la famille, tant du côté institutionnel que du côté communautaire. Les interventions doivent cibler en priorité les milieux défavorisés et viser une continuité des services.¹⁴

¹⁴ Voir la fiche « Alimentation et activités physiques » publié par R² <http://www.reunirreussir.org/media/10064/4-alimentation-et-activites-physiques.pdf>

2.1.2 Le quart des enfants qui fréquentent la maternelle au Québec est considéré comme vulnérable

En 2013, l'Institut de la statistique du Québec a publié les résultats de l'[Enquête québécoise sur le développement de l'enfant à la maternelle 2012](#)¹⁵. Celle-ci a démontré que le quart des enfants qui fréquentent la maternelle au Québec est considéré comme vulnérable dans au moins un des cinq domaines de développement que sont la santé physique et le bien-être, les compétences sociales, la maturité affective, le développement cognitif et langagier, les habiletés de communication et connaissances générales. Plus tard, alors que les jeunes Québécois atteignent l'âge de 20 ans, près de 25 % d'entre eux ne parviennent pas à obtenir un premier diplôme ou une première qualification¹⁶. Ces statistiques illustrent la nécessité d'inclure le secteur de la petite enfance pour réunir les conditions qui permettront au Québec d'atteindre l'objectif du Gouvernement de hausser le taux de diplomation au secondaire à 80 % d'ici 2020¹⁷.

2.2 Agir ensemble, à tous les paliers

Au fil des années, la Fondation a compris l'importance d'avoir une vision à long terme de la réussite éducative. Sa principale approche est de soutenir la mobilisation locale et régionale d'un grand nombre d'acteurs de la société civile – organismes, institutions, éducateurs, intervenants et parents – afin de renforcer leur capacité d'agir. Cette mobilisation, caractérisée par une convergence des actions et par une volonté partagée de faire tomber les silos, contribue à la mise en place de conditions favorables à un bon départ pour l'ensemble des enfants et à l'amélioration des conditions de vie des générations à venir.

2.2.1 L'implication des municipalités

Les municipalités ont la capacité de mobiliser et peuvent avoir un effet de levier à bien des égards. De par leur proximité avec les citoyens, elles ont le potentiel d'élaborer une vision concertée des besoins avec l'ensemble de leur communauté et d'agir sur les conditions de vie des jeunes et leur développement. Elles ont la capacité de faire évoluer et d'adapter les services offerts aux jeunes au rythme des nouveaux modes de vie et des nouvelles réalités. Leur rôle dépasse la simple offre de services.

Reconnaissant l'importance de porter une attention particulière à certaines parties de leur population, plusieurs municipalités ont acquis le statut de *Municipalité amie des enfants*. Une *Municipalité amie des enfants* est une municipalité qui s'engage à respecter les droits de l'enfant et dans laquelle ses opinions, ses besoins et ses priorités font partie intégrante des décisions, des politiques et des programmes publics. Bref, c'est une municipalité qui fait place à

¹⁵ <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/developpement-enfants-maternelle-2012.pdf>

¹⁶ http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/SC_63159_stat_diplomation_qualification_cs_2014.pdf

¹⁷ <http://www.education.gouv.qc.ca/eleves/lutte-contre-le-decrochage-et-reussite-scolaire/strategie-daction-visant-la-perseverance-et-la-reussite-scolaires/un-objectif-80/>

l'enfant dans toutes ses actions. Partant de ce principe, les municipalités pourraient s'adresser à un public plus large en considérant les jeunes de 0 à 29 ans.

2.2.2 L'implication du monde économique

Le développement des personnes et des communautés, la prévention de la pauvreté et l'éducation sont des préoccupations que nous devons tous partager. Le milieu économique a donc tout intérêt et la responsabilité de contribuer à créer les conditions qui favorisent le développement et la réussite éducative des enfants, et ce, durant tout leur parcours, de la plus tendre enfance jusqu'à l'âge adulte. Un taux de décrochage élevé a comme corollaire une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Une participation active et soutenue du milieu des affaires à des initiatives sociales et communautaires ainsi qu'à des projets communs, concrets et structurants est souhaitable.

Le milieu des affaires a un rôle important à jouer à l'égard des jeunes en¹⁸ :

- ✓ favorisant la conciliation études-travail et famille-travail;
- ✓ s'impliquant dans sa communauté;
- ✓ soutenant des mesures qui vont dans le sens de la persévérance scolaire et de la prévention;
- ✓ valorisant et favorisant la formation aux métiers;
- ✓ misant sur une approche de mentorat et de stages en entreprises.

2.3 Un environnement favorable à la persévérance et à la réussite scolaires

En 2013, sous le thème « Agir tôt. Voir grand ! », les [*Grandes rencontres sur la persévérance scolaire \(GRPS\)*](#)¹⁹ – réunissant plus de 1 400 participants provenant de divers milieux, organisations et régions – ont représenté une occasion idéale de faire le point sur les réalisations et les progrès accomplis en termes de persévérance scolaire au Québec, ainsi que pour actualiser et partager la vision des orientations prioritaires pour les prochaines années.

Le document [*Poursuivons*](#)²⁰, élaboré en marge des *GRPS*, présente ces orientations prioritaires formulées par un groupe de 19 experts et acteurs chevronnés, issus de domaines très différents (éducation, syndical, communautaires, universitaires). Nous souhaitons que le Gouvernement se dote d'une *Politique jeunesse* réellement intégrée qui se préoccupe du parcours des jeunes dès leur petite enfance et tout au long de leur scolarité, assurant ainsi une continuité tout en tenant compte des périodes de transition (l'entrée à la maternelle, à l'école primaire, le passage du primaire au secondaire). Certaines des orientations formulées dans le document *Poursuivons* sont, sans aucun doute, à considérer pour l'élaboration d'une telle *Politique* intégrée. Celles que

¹⁸ Voir le discours de Claude Chagnon, intitulé *Allier l'économique et le social pour prévenir la pauvreté* et prononcé le 12 mai 2014 <http://www.fondationchagnon.org/fr/actualites/2014/allier-leconomique-et-le-social-pour-prevenir-la-pauvrete--allocation-de-c-chagnon.aspx>

¹⁹ <http://www.grps2013.com/>

²⁰ <http://www.fondationchagnon.org/fr/medias-et-publications/publications-des-partenaires/2013/poursuivons.aspx>

nous souhaitons mettre de l'avant dans ce mémoire concernant plus particulièrement les parents et les conditions favorables à mettre en place.

2.3.1 Valoriser et accompagner les parents tout au long du développement de leurs enfants (0-20 ans)

- ✓ Contribuer à la valorisation du rôle parental et à l'enrichissement de l'expérience parentale;
- ✓ Améliorer la relation entre les parents, les éducateurs, les enseignants et les divers organismes et instances scolaires et communautaires;
- ✓ Mettre en œuvre une stratégie visant une plus grande reconnaissance sociale et financière de la part de l'État quant au rôle unique joué par les organismes communautaires en soutien et en accompagnement des jeunes et des parents dans leur engagement tout au long du parcours de leurs enfants.

2.3.2 Créer des conditions favorables à l'apprentissage des jeunes

- ✓ Valoriser la petite enfance, l'éducation, la littératie, l'alphabétisation et la numératie, les éducateurs, les enseignants et la formation professionnelle de façon à agir sur les aspirations des jeunes et sur la motivation du personnel;
- ✓ Favoriser l'arrimage famille-école-communauté par des actions concrètes et la collaboration autour d'activités parascolaires (dont l'accompagnement scolaire et l'aide aux devoirs), par des services de garde en milieu scolaire et par des initiatives avec les organismes communautaires, les services de santé et les services sociaux;
- ✓ Adopter des mesures qui favorisent la conciliation études-travail en accentuant la mobilisation des employeurs et des gens d'affaires;
- ✓ Poursuivre la mobilisation et la concertation de partenaires issus de tous les secteurs de la société, à tous les paliers;
- ✓ Faire participer des jeunes dans les diverses instances;
- ✓ Accentuer les liens avec les acteurs en développement social et en développement de la main-d'œuvre;
- ✓ Inciter les collèges et les universités à s'engager en matière de persévérance scolaire dans leur propre intérêt puisque l'augmentation de la diplomation au secondaire devrait se traduire par une augmentation de l'accès aux études collégiales et universitaires notamment d'élèves qui pourraient avoir eu des difficultés durant leur parcours.

2.3.3 L'enjeu de l'immigration

La Fondation soutient, depuis plusieurs années déjà, des organismes qui œuvrent dans des quartiers défavorisés et multiethniques. Au cours des deux dernières décennies, nous avons pu constater que la proportion de jeunes issus de l'immigration n'a fait que s'accroître sur les bancs de nos écoles. C'est là un enjeu non-négligeable pour l'école québécoise qui, depuis une quarantaine d'années, accueille une clientèle dont la diversité ethnoculturelle ne cesse de croître. En effet, aujourd'hui, plus de 20 % des élèves sont issus de l'immigration. Et comme les

écoles accueillent de plus en plus de ces enfants, nous devons en connaître davantage sur leur expérience scolaire.

Afin de mieux comprendre les enjeux auxquels ils sont confrontés, nous avons demandé à madame Mahsa Bakhshaei, chercheuse, de produire un [*Diagnostic sur la scolarisation des jeunes québécois issus de l'immigration*](#)²¹, sous la direction scientifique de madame Marie Mc Andrew, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'éducation et les rapports ethniques de l'Université de Montréal. Ce *Diagnostic* propose 4 domaines d'intervention :

- ✓ L'expérimentation et la mise sur pied de modèles d'enseignement du français et de scolarisation visant les élèves en grand retard, qui intègrent le système québécois pendant le secondaire ou qui fréquentent le secteur de l'éducation des adultes. En effet, le *Diagnostic* a particulièrement mis en lumière l'importance d'agir auprès des jeunes qui arrivent tardivement dans le système scolaire québécois;
- ✓ Le soutien des écoles dans leur relation avec les familles, en misant sur les intervenants communautaires scolaires, tout en associant étroitement la communauté;
- ✓ L'accompagnement et le soutien des équipes-écoles en milieux à risques. En effet, certains milieux souffrent parfois d'un manque d'expertise. Bien souvent, ils se situent hors de Montréal, connaissent une immigration récente et sont à la fois défavorisés et multiethniques;
- ✓ L'appropriation, par les milieux de pratiques, des nombreuses données de recherches qui existent sur la réussite scolaire des élèves issus de l'immigration et sur les facteurs qui l'influencent.

2.4 Donner une voix aux jeunes ayant des parcours différenciés

Lors de la grande tournée de consultation régionale de la jeunesse « Destination 2030 », menée en 2013, puis du dévoilement, en 2014, du *Livre blanc sur la jeunesse*, beaucoup de jeunes aux parcours de vie différents ne se sont pas reconnus dans ce qui était proposé.

L'arrivée sur le marché du travail, la naissance d'un premier enfant, l'accès au logement sont autant de sujets de préoccupation pour eux, a fortiori pour ceux dont le parcours est atypique.

Nous jugeons important de donner la parole à ces jeunes aux parcours différenciés. La politique jeunesse doit être inclusive et s'adresser également à ceux qui éprouvent des difficultés ou qui sont difficilement joignables (autochtones, communautés culturelles, immigrants, milieux de pauvreté, jeunes ayant des problèmes de toxicomanie ou de santé mentale...). De par leur proximité avec les jeunes, les organismes communautaires ont, à cet égard, un rôle important à jouer.

²¹http://www.fondationchagnon.org/fr/medias-et-publications/publications-de-la-fondation/2015/diagnostic_enfants_issus_de_l_immigration.aspx

Nous aimerions souligner une initiative du Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) qui organise, le 7 octobre prochain – avec les autres regroupements jeunesse de la Coalition Interjeunes (le Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ), le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCQLD), le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ) et le Regroupement des organismes communautaires québécois en travail de rue (ROCQTR) – sa propre Consultation jeunesse dans l’optique de permettre aux jeunes de s’exprimer sur les politiques qui s’adresseront à eux. Cette journée sera un espace d’échange et de discussion sur la réalité des jeunes et les besoins que les politiques sociales devraient prioriser.

2.5 Impliquer les jeunes

Il nous semble primordial d’impliquer davantage les jeunes dans la vie publique et citoyenne ainsi que de susciter leur participation concrète.

La Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique a publié, en 2014, une étude intitulée de [L’implication sociale des jeunes au Québec. Une recension des écrits.](#)²² La conclusion de ce document rapporte que :

« Les études recensées font voir une différence importante entre l’implication sociale des jeunes des générations passées et celle des jeunes d’aujourd’hui. Ceux-ci ayant un rapport distant aux institutions, leur engagement s’inscrit davantage dans la société civile et dans des actions concrètes liées à des causes qui rejoignent leurs valeurs et leurs convictions. (...) Influencés par le contexte social, culturel et politique qui caractérise leur époque, les jeunes sont interpellés par des enjeux de proximité autant que par des enjeux internationaux. »

Il ne suffit pas d’élaborer des initiatives pour les jeunes, mais bien de les impliquer dans la démarche, le but étant de les inclure quels que soient les difficultés et les défis que certains ont à relever.

L’idée d’un service civique émerge depuis quelque temps. Cette avenue pourrait être intéressante à explorer, mais il ne faudrait pas que cela devienne un programme d’insertion sur le marché du travail au risque de ghettoïser les jeunes qui s’en prévaudraient.

3 Recommandations

Les choix, que nous ferons comme société, auront inévitablement des effets sur notre capacité à prévenir la pauvreté, à favoriser le développement des enfants, dès leur plus jeune âge et tout au long de leur parcours scolaire jusqu’à l’âge adulte, avec toutes les retombées que cela aura sur notre qualité de vie et l’économie du Québec.

²²http://www.fss.ulaval.ca/cms_recherche/upload/culturephilanthropique/fichiers/mondor_boily_comeau_implication_jeunes_ta1401.pdf

Nous sommes conscients qu'il existe des disparités géographiques et sociales dont il faut tenir compte dans l'allocation des ressources et dans l'élaboration des actions, notamment en ce qui a trait à l'immigration, ainsi qu'aux autochtones et aux milieux défavorisés.

Étant donné ce qui précède, et principalement pour permettre à tous les jeunes de réussir à l'école et dans la vie, et de devenir des citoyens épanouis et à part entière, la Fondation Lucie et André Chagnon souhaite qu'au-delà de la prochaine *Politique québécoise de la jeunesse*, le Gouvernement du Québec :

- ✓ se dote de politiques réellement intégrées qui se préoccupent du parcours des jeunes dès leur petite enfance et tout au long de leur scolarité, s'inscrivant dans la durée et mettant l'accent sur l'importance d'agir tôt, les périodes de transition, les habitudes de vie, la réussite scolaire et éducative. Certaines des orientations formulées dans le document *Poursuivons* sont, sans aucun doute, à considérer dans cette perspective;
- ✓ reconduise et actualise, tel que le stipule la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, le *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015*, tout en veillant à ce que l'ensemble des mesures gouvernementales, au-delà de ce seul *Plan*, aient des effets sur la réduction des inégalités sociales;
- ✓ clarifie le rôle et les responsabilités des municipalités en matière de développement social (jeunes, familles, communautés) et qu'il accorde des ressources suffisantes et dédiées leur permettant d'assumer leurs responsabilités dans une approche de concertation tant à l'échelle locale, dans un contexte de gouvernance de proximité, que supralocale;
- ✓ maintienne les investissements liés à la production, au partage et à la diffusion de données, et à la documentation populationnelle²³ lesquelles servent notamment à outiller les acteurs locaux et régionaux dans le développement de programmes, de mesures et d'actions auprès de leur population.

Incluant les éléments précédents, et ce dans une perspective propre à la prochaine *Politique québécoise de la jeunesse*, la Fondation souhaite que le Gouvernement :

- ✓ implique, voire accroît davantage la responsabilité du milieu économique comme partenaire de la réussite éducative des jeunes Québécois;
- ✓ implique les jeunes, y compris ceux dont le parcours est atypique, dans l'élaboration de projets spécifiques et dans la prise de décisions les concernant ;
- ✓ considère les jeunes comme des acteurs à part entière de la vie démocratique, leur permette d'exercer leur citoyenneté et voie leur engagement civique comme étant véritable et non comme étant un programme d'insertion au travail;
- ✓ tienne compte des disparités géographiques dans l'allocation des ressources et dans l'élaboration des actions (notamment en ce qui a trait aux jeunes issus de l'immigration, de milieux défavorisés et aux autochtones);

²³ Par ex. : Institut de la statistique du Québec (ISQ), *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle* (EQDEM), *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ), *CartoJeunes*...

- ✓ soutienne les organismes communautaires dans leur mission « d'acteurs de proximité » auprès de jeunes notamment en situation de vulnérabilité à des moments charnières de leur parcours de vie;
- ✓ considère que le milieu philanthropique, sans vouloir se substituer à l'État, a un rôle complémentaire à jouer.